

La GAZETTE

De la

Mission
Locale

ÉDITO

ACTU MILO

Focus sur les contrats aidés

LE PARCOURS D'UN JEUNE

Océane

LA MOBILITÉ

L'atelier de conduite à Ornans

UN PARTENARIAT
GAGNANT / GAGNANT

Marpa Amancey

Les entreprises de travail
temporaire :

TEMPORIS
RANDSTAD

UN PARTENARIAT
GAGNANT / GAGNANT

Présentation de l'Espace

Vie Sociale d'Ornans

Association Tri

France Services

PORTRAIT DE
David GENISSET

INTERVENTION SUR
La COM COM Loue Lison

FOCUS SUR LA MILO



Par un petit pas de côté, ce numéro 5 de notre gazette aspire en partie à s'éloigner de la situation de crise que nous vivons. En effet, il s'agit de mettre en évidence une modalité d'intervention historique et constante de notre structure auprès des populations jeunes résidant dans les zones périurbaines ou rurales de notre zone de couverture.

Pour ce numéro, le territoire de la Communauté de Communes Loue-Lison, couvert par notre antenne implantée à Ornans et ses relais de Quingey et Amancey a été choisi pour illustrer ce pan de notre activité. La situation, la typologie du public, les modalités d'intervention et de partenariat y sont représentatives de l'ensemble de notre intervention en zone rurale et péri urbaine même si bien sûr pour chaque territoire, des spécificités existent, y compris en leur sein.

Pour autant, ce petit pas de côté n'a surtout pas pour objet d'occulter les conséquences sur les jeunes, notamment déscolarisés, de la situation que nous traversons. Et encore moins de passer sous silence les efforts sans précédent déployés par l'ensemble des acteurs, et en premier lieu l'État, pour venir soutenir une jeunesse fortement impactée.

Si le choix des mesures, leur ampleur, leur rythme de déploiement, leurs modalités d'accompagnement, peuvent alimenter le débat démocratique, la légitimité d'une intervention forte et ciblée sur la jeunesse ne semble pas être contestée.

Ce sont ainsi des mesures fortes, peut être sans précédent par leur amplitude et leur diversité, qui viennent enrichir nos possibilités d'action mais aussi percuter nos organisations. Tout cela, dans un contexte sanitaire très loin d'être revenu à la normale.

Aux difficultés qui sont rencontrées par les jeunes pour construire leur projet d'insertion, (par exemple pour négocier des périodes de stage en entreprise, pour se déplacer ou tout simplement et tragiquement pour faire face à leurs besoins essentiels en termes de logement et d'alimentation), des réponses essayent d'être apportées. Des moyens d'accompagnement se multiplient, y compris sous forme d'aides financières directes. Par exemple, qu'il s'agisse des mesures du plan 1 jeune/1 solution, de la mise en place de l'obligation de formation pour les 16-18 ans, du doublement des places en GJ (Garantie Jeunes) avec en perspective la mise en place d'une Garantie Jeunes Universelle, des enveloppes largement abondées destinées aux aides directes aux jeunes accompagnés dans le cadre du PACEA (Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie), de l'AIJ (Accompagnement Intensif des Jeunes), du FDAJ (Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes), et sans oublier l'aide au permis B de la région Bourgogne Franche Comté.

Si toutes ces mesures enrichissent nos moyens d'action, elles nécessitent une adaptation constante de nos organisations, de nos moyens humains, de nos locaux. Cela ne nous empêche pas pour autant de poursuivre et développer les actions déjà engagées y compris au profit des territoires ruraux (déploiement du Job Board itinérance du KAF TRUCK, simulateur de conduite, etc.)



Héloïse BON



Pascal FRELIN

Journal réalisé par la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon - Numéro 5 - Juin 2021
Responsable de la rédaction : Thierry GRANDMOTTET, Directeur de la Mission Locale
thierry.grandmottet@milobfc.fr



Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon
10 C rue Midol - 25044 Besançon
03 81 85 85 85 - milobassinemploiBesancon@milobfc.fr
www.missionlocale-besancon.fr

Rejoignez-nous
[@missionlocalebesancon](https://www.facebook.com/missionlocalebesancon)





Focus sur les contrats aidés



Le plan #1Jeune1solution a été mis en place courant l'été 2020. L'objectif est que chaque jeune, selon sa situation, puisse trouver une possibilité qui lui convienne au mieux.

Ce plan est axé sur trois priorités :

- Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou à des programmes dédiés
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure

Dans ce cadre, des mesures financières ont été développées, pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes (aides à l'embauche, emplois francs dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), missions de services civiques, etc...).

Des dispositifs d'orientation ont été ouverts, afin que les jeunes, en particulier en décrochage scolaire, puissent mieux découvrir les secteurs d'activités, et ainsi mieux faire leurs choix dans leur parcours de formation.

Des formations prises en charge par la Région, l'État, ont été développées, afin que l'aspect financier n'impacte pas l'accès à l'apprentissage des jeunes.

Des aides à l'embauche d'apprentis sont mobilisées, afin que les entreprises soient également soutenues pour former les jeunes alternants, que ce soit en contrat d'apprentissage, ou en contrat de professionnalisation.

Des dispositifs durables d'inclusion, tels que les contrats aidés, sont davantage mobilisés, afin que les employeurs puissent embaucher des jeunes, les former, en vue d'acquérir de nouvelles compétences. Nous allons un peu plus nous attarder sur ces contrats, en présentant les PEC (Parcours Emplois Compétences) et les CIE (Contrats Initiatives Emploi).

Pour en savoir plus sur le plan d'insertion des jeunes :

[Toutes les solutions pour l'avenir des jeunes \(1jeune1solution.gouv.fr\)](https://1jeune1solution.gouv.fr)



Océane en PEC au Foyer de vie à Levier

Témoignage d'Océane, actuellement en PEC au foyer de vie à Levier

Océane est accompagnée à la Mission Locale sur l'Antenne d'Ornans depuis le 13/08/2018.

Après avoir obtenu son Bac pro SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires), Océane a signé un CDI à l'association Eliad en tant qu'aide à domicile. Elle s'est rendue compte que l'accompagnement des personnes est un domaine où elle se plaît, mais que le contact avec les personnes âgées engendre le rapport au décès. Elle ne se sentait pas à l'aise concernant la fin de vie.

Océane a été attirée par le domaine de la vente, et a travaillé chez Kiabi. Elle n'a pas signé son CDD, car est ensuite entrée en formation, en vue d'intégrer l'équipe de SIS. Elle a démissionné en 2019.

Océane a travaillé ensuite aux Affineurs Comtois à Avoudrey en tant qu'intérimaire, puis a signé un CDI. Le travail lui plaisait, mais des problèmes personnels, dont financiers, ont pris le dessus par rapport à son investissement au travail. Le confinement en 2020 n'a pas amélioré sa situation. Elle a été en arrêt maladie, tout en réfléchissant à son projet professionnel.

Se rendant compte que l'aide à la personne est un domaine qui lui plaît toujours, elle s'est remise en question, a fait le point par rapport à sa situation personnelle, et a décidé de faire le nécessaire pour s'épanouir dans ce domaine. Elle s'est interrogée par rapport à l'accompagnement de personnes en situation de handicap, au domaine médico-social. Elle a pris connaissance des différentes structures, et a déposé des candidatures.

Depuis août 2020, Océane a signé un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), pour une durée de 10 mois au foyer de vie à Levier. Ayant approfondi son projet de partir en formation AES (Accompagnement Éducatif et Social) à l'IRTS de Besançon, elle finalise son inscription. Son contrat est renouvelé pour 6 mois, à compter du 1^{er} juin 2021. Dans le cadre du PEC, Océane a suivi une formation via son CPF (Compte Personnel de Formation) sur le handicap, et va également participer à une formation sur les troubles psychiques. Océane a aujourd'hui trouvé sa voie professionnelle, et se donne les moyens pour mettre en place son parcours de formation. Va-t-elle réussir ? C'est tout ce que nous lui souhaitons !

L'accompagnement au sein de la Mission Locale l'a aidée à reprendre confiance en elle, à se construire et reconstruire.

« J'en parle à mon entourage de la Mission Locale, car l'accompagnement est satisfaisant, et c'est un réel soutien dans nos démarches. »

Merci à Océane pour son témoignage, et pour la présentation de son parcours.

Présentation du foyer de vie Levier :

Le foyer de vie à Levier fait partie de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC) et est un établissement d'accueil non médicalisé (EANM) qui accueille des personnes adultes en situation de handicap mental et/ou psychique.

L'équipe est composée de professionnels médico-sociaux polyvalents, en vue de maintenir, construire, voire reconstruire l'autonomie des résidents au sein des activités de la vie quotidienne. L'hébergement comporte des locaux collectifs pour les activités, et chaque résident dispose d'une chambre individuelle adaptée.

Le foyer peut accueillir jusqu'à 48 résidents, qui sont orientés par la MDPH.

Il y a actuellement 3 pôles agencés selon l'autonomie des résidents, et un 4^{ème} qui est en cours de construction.

Madame DAVAL, directrice de l'établissement, accueille régulièrement des contrats PEC, des alternants, en vue de les accompagner dans la mise en place de leur projet professionnel et de leur parcours de formation.

Nous la remercions par ailleurs pour sa collaboration.



LA MOBILITÉ

La mobilité est un enjeu majeur pour les jeunes résidant sur la Communauté de Communes.



Le réseau de transport en commun (MOBIGO/TER) ne dessert qu'une partie des 74 villes ou villages, soit une dizaine de communes au total parmi les plus importantes en population (Ornans, Quingey, Arc et Senans). De plus, malgré des coûts très attractifs pour les usagers, la fréquence où les horaires des liaisons peuvent pour certains être incompatibles avec leurs propres contraintes personnelles ou professionnelles.

Aussi les **plus jeunes intègrent assez vite le caractère indispensable de disposer de moyens de locomotion personnels.**

En l'absence de possibilité de transport en commun, le passage du permis VL sera souvent privilégié à d'autres formules telles que le covoiturage, le deux roues motorisés ou non.

Les arguments liés à la sécurité routière (état des routes en hiver, distances, etc.) sont souvent mis en avant pour expliquer ce choix, mais aussi ceux liés à l'autonomie et le fait de ne pas dépendre d'autrui notamment pour se rendre au travail.

De nombreux jeunes que nous accueillons, et surtout les mineurs, sont entièrement dépendants d'autres personnes pour leurs déplacements. Cela limite fortement leur capacité à accéder à la formation ou l'emploi notamment dans les secteurs professionnels ou territoriaux qu'ils convoitent. Les choix d'orientation professionnelle ou d'accès à l'emploi se font parfois sur des critères territoriaux ce qui peut générer des ruptures de parcours.

Pour autant, ces contraintes de mobilité ont aussi un effet plus bénéfique en ce sens qu'elles incitent beaucoup les jeunes à rechercher des solutions pour y remédier et gagner ainsi en autonomie personnelle.

Les jeunes et leurs familles sont souvent conscients de la difficulté liée à la mobilité et semblent s'engager plus précocement dans leur résolution, notamment avec le passage du permis B.

Nous constatons ainsi que 45% des jeunes résidant sur la Com Com et reçus par la Mission Locale en 2020-2021 sont titulaires du permis B. 20% sont en cours de formation pour l'obtenir, contre respectivement 30% et 12% pour l'ensemble des jeunes reçus sur la même période sur toute la zone de couverture de la Mission locale du bassin d'emploi de Besançon.



Mais comme partout, ce choix peut représenter un engagement financier important pour les jeunes et leurs familles, susceptible de retarder l'engagement dans une formation à la conduite ou d'en allonger la durée.

Un certain nombre de dispositifs d'aides financières directes existent. Ils sont mobilisés en fonction des situations par nos conseillers, mais aussi par de nombreuses auto écoles conscientes que le coût est un frein à l'accès à l'apprentissage de la conduite. Selon les lieux, le coût moyen va se situer dans une fourchette de 1400 à 1600 euros.

Mais ce coût peut s'avérer beaucoup plus conséquent pour les personnes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage (quelles qu'en soient les causes).

Pour cette raison des acteurs se mobilisent, ou sont mobilisables sur le territoire, pour évaluer, aider ou proposer des modalités d'apprentissage adaptées ou complémentaires à celles proposées par les auto-écoles.

Nous pouvons citer trois exemples d'initiatives :



- **La Roue de secours**, installée à Besançon et à Montbéliard, est porteuse de la plate-forme de mobilité ainsi que de garages solidaires dans le département. Elle est susceptible, entre de nombreuses autres prestations, de proposer des diagnostics mobilité, qui permettront pour chaque personne d'évaluer les modes de mobilité adaptés et disponibles, de repérer les éventuelles difficultés liées à l'apprentissage de la conduite, et ainsi de pouvoir anticiper au maximum les coûts à envisager.



- **AGIR MOBILITÉ** qui en lien avec l'auto-école « Attitude Automobile » déploie sur Quingey, dans les locaux de Tri, une proposition adaptée aux personnes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, notamment sur la partie théorique (code) mais aussi pour la conduite et qui connaissent une situation de précarité. Le tout se fait sur la base d'une proposition tarifaire attractive.



- La Mission Locale de Besançon qui s'est doté d'un simulateur de conduite performant a commencé à le mettre à disposition des jeunes, soit pour découvrir la conduite et éventuellement désamorcer certaines appréhensions, soit en complément de la formation dispensée en auto-école avec comme perspective proche, un appui à son utilisation par un professionnel formé à l'enseignement de la conduite.

Nous avons enfin souhaité recueillir la parole d'un professionnel de la formation à la conduite en échangeant avec Véronique BOUTIN, gérante de « l'atelier de conduite » à Ornans avec qui nous entretenons un partenariat régulier et bénéfique.

Entretien avec Véronique BOUTIN Gérante de l'atelier de conduite à Ornans



Entretien avec Véronique BOUTIN, gérante de l'Atelier de Conduite à Ornans

ML : Pouvez-vous nous présenter votre structure, ses modalités d'implantation à Ornans et son organisation ?

VB : J'ai tout d'abord envisagé de reprendre une auto-école déjà implantée sur Ornans, mais j'ai dû renoncer face à certaines difficultés pour effectuer en toute sécurité cette opération.

J'ai donc décidé de monter de toute pièce l'Atelier de Conduite en 2008, dans les locaux que j'occupe toujours actuellement.

J'ai dû leur redonner leur affectation d'origine, à savoir celle d'un local commercial, alors qu'ils avaient été transformés en logement d'habitation.

Nous avons dû les réaménager complètement pour disposer d'un espace d'accueil convivial ouvert sur la rue Saint-Laurent et d'une salle à l'arrière destinée au cours de code, d'une vingtaine de places environ.

Ma structure comporte trois salariés permanents (2,5 ETP) mais je peux en complément faire appel sous forme de prestation, à certains moniteurs indépendants, qui disposent de leur propre véhicule.

ML : Préparez-vous à tous les permis ?

Non – Je n'ai pas opté pour l'apprentissage sur véhicules à boîte automatique jusqu'à présent, principalement pour ne pas me trouver à avoir à gérer le risque d'un véhicule sous-utilisé en cas de faible demande. Mais, cette position n'est pas définitive car je suis de plus en plus convaincue de l'intérêt qu'il y a à proposer cette formule sur Ornans, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés sur la partie pratique (par exemple en termes de coordination des mouvements, de concentration, de stress, etc).

De plus, ce qui est peu connu, c'est la possibilité de convertir le permis boîte automatique en permis B classique. Pour ce faire, quelques mois après l'obtention du permis boîte automatique, il faut reprendre 7 H 00 de conduite. Cet ajout d'heures est parfaitement logique dans la mesure où le minimum d'heures de conduite pour un permis boîte automatique est de 13H00 contre 20H00 pour un permis classique.

Pour l'instant, et avant qu'ils n'engagent trop de frais, je réoriente vers des confrères les personnes qui ne me semblent pas aptes à obtenir directement le permis classique mais ce n'est satisfaisant ni pour eux, ni pour moi.

Par ailleurs, j'ai, à regret, pris la décision d'arrêter de proposer la formation aux permis A (moto) et AM (ex BSR pour les 2 roues type scooter) faute de pouvoir augmenter mes effectifs pour assurer correctement cette activité. En effet, j'ai le plus grand mal, sur Ornans, à recruter des moniteurs.

Je propose toutefois toutes les formules liées au permis B classique dont les conduites accompagnées et supervisées qui rencontrent beaucoup de succès

ML : Justement, quel est votre volume d'activité ?

VB : En moyenne, j'inscris mensuellement plus de 10 personnes. Notre activité est très soutenue.

ML : Pouvez-vous nous indiquer le coût moyen d'un permis ?

VB : Nous proposons plusieurs formules incluant ou non la préparation au code. Nos forfaits « tout compris » commencent à 1099€ pour une formule classique : code + 21H00 de conduite + frais de dossier et frais d'examen et 1359€ pour la conduite accompagnée.

ML : Certaines personnes ne sont pas prêtes en 20H00 – Quelle est le nombre moyen d'heures à prévoir ?

VB : Je dirais 26H00 mais c'est vraiment variable d'un apprenant à l'autre

ML : On peut donc estimer qu'en moyenne, un permis revient aux alentours de 1300 à 1400 € ?

VB : Oui, C'est tout à fait cela.

ML : Le coût d'un permis B est une charge importante pour les jeunes ou leur famille. Nous le voyons bien pour ceux que nous accompagnons. Les informez-vous sur les aides possibles ?

VB : Bien sûr ! C'est dans l'intérêt des apprenants et le nôtre. Je consacre d'ailleurs beaucoup de temps à cet aspect. Je dois non seulement assurer une veille sur ces aspects mais aussi m'assurer et faire en sorte que les formations que nous dispensons soient éligibles, et réaliser les démarches administratives et pédagogiques nécessaires.

Vous avez d'ailleurs pu constater que je vous oriente régulièrement des jeunes pour vérifier leur éligibilité à l'aide au permis B de la Région Bourgogne Franche Comté.

J'ai, par ailleurs fait le nécessaire pour pouvoir mobiliser les aides de Pôle emploi ainsi que celles du CPF (Compte Personnel de Formation). L'accès au financement via le CPF est une ouverture très utile même si demeurent quelques difficultés. Ainsi, une personne qui dispose sur son CPF d'une somme inférieure au coût total de la formation doit s'acquitter dès le démarrage et en une seule fois de la différence, ce qui n'est pas toujours possible.

Je suis aussi labellisée pour proposer le permis à un euro par jour.

Enfin, il existe parfois des aides plus ciblées octroyées par les branches professionnelles ou les entreprises. Je ne connais pas de communes dans notre secteur intervenant sur ces questions sous forme d'aide directe.

ML : La Mission Locale s'est dotée d'un simulateur de conduite, actuellement « en résidence » sur Ornans jusqu'à fin juin. Que pensez-vous de cet outil ?

VB : Je connais l'outil dont vous disposez. Il est performant, sérieux et reconnu. Je suis plutôt défavorable à son utilisation lorsqu'elle vient se substituer aux heures de conduite en situation, ce qui est le cas chez certains confrères. Cela ne correspond pas à ma vision pédagogique. En revanche, son utilisation en complément de la formation peut s'avérer très utile pour découvrir l'univers de la conduite ou conforter l'acquisition de certaines notions.

ML : N'étant pas nous-mêmes formés à l'apprentissage de la conduite, nous envisageons prochainement de confier l'animation de cet outil à un moniteur de conduite. Qu'en pensez-vous ?

VB : Cela me paraît judicieux

Nous : Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur votre entreprise, son activité ?

VB : Notre activité a été fortement réduite en 2020-2021 avec un arrêt total au printemps 2020, suivi de périodes où nous pouvions seulement présenter nos candidats aux épreuves de conduite sans avoir la possibilité de leur donner des leçons. Seuls ceux qui étaient « prêts » ou « à peu près prêts » ont donc pu passer l'examen-

D'un point de vue économique, malgré la fonte de notre chiffre d'affaire, le soutien, parfois inattendu, de l'État nous permet de garder une situation saine.

Comme tout le monde, nous avons dû nous adapter aux contraintes sanitaires et parfois investir dans du matériel spécifique tels que des aérosols désinfectants pour les véhicules.

ML : Merci pour ce temps d'échanges. Votre local d'accueil est très reposant (présence de statuette) Est-ce pour limiter le stress des visiteurs ?

VB : Ou le mien ! (Rires)

UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT



MARPA AMANCEY : Echange avec Pascale DÉJARDIN, responsable de la MARPA :

Présentation de la structure :

La MARPA est une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie. (auparavant nommée « Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées »), labellisée par la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

C'est une association (Les Chênevières), qui comprend donc un Conseil d'Administration et un bureau, avec une Présidente, Mme Monique MARION.

Les premiers résidents sont entrés le 1^{er} novembre 1993. Cette structure est située rue des Prés Gras à Amancey. Elle a une capacité d'accueil de 21 résidents : 20 permanents et 1 accueil temporaire, pour une personne en convalescence ou/et en vue d'un accueil permanent.

Les MARPA sont conçues de manière à ce que les résidents retrouvent ou/et maintiennent leur autonomie dans une structure adaptée.



Cadre de la MARPA d'Amancey :

La MARPA d'Amancey est une maison de plain-pied, avec des espaces collectifs et individuels, où chaque résident a son studio T1 Bis, avec un jardinet, une terrasse, une salle de bain adaptée et une kitchenette. Elle est située dans un cadre de vie de proximité et au calme : proche d'un supermarché et des médecins.

Des activités sont proposées avec l'équipe pluridisciplinaire ou par des intervenants extérieurs.

Le loyer des studios pour les résidents est d'un montant en dessous de 520€ sans les charges d'accompagnement. Il s'élève à un total d'environ 1000€ mensuel. Une demande de prise en charge par l'APL est possible.



La MARPA est un lieu ouvert vers l'extérieur. Elle accueille des personnes extérieures et reçoit parfois le midi des collégiés, lycéens et d'autres partenaires.

L'équipe d'encadrement :

L'équipe d'agents d'accompagnements polyvalents (H/F) est au nombre de 8. Elle est composée d'un gardien, d'une responsable et de 6 salariés à temps partiel.

Pascale DÉJARDIN recrute chaque année 1 apprenti(e) AES (Accompagnement Éducatif et Social), 1 apprenti(e) en CAP Services À la Personne. Des contrats PEC sont également signés, afin que les jeunes intéressés par le milieu de l'aide à la personne puissent approfondir leur projet, initier une démarche de recrutement, ou/et mettre en place leur projet de formation.

La MARPA et la crise sanitaire :

L'arrivée de la Covid-19 a demandé une adaptation des résidents et de l'équipe.

Pendant le 1^{er} confinement en mars 2020, c'est la MARPA dans son ensemble qui a été confinée. Les visites extérieures, dont celles des familles ont été interrompues. Il était difficile pour les résidents de supporter les masques. Ils n'ont jamais été confinés dans leur appartement, afin de maintenir du lien entre eux.

Les résidents ont été tous vaccinés en mars 2021 : 1^{ère} injection le 04/03/2021 et 2^{ème} injection le 30/03/2021.

Depuis mi-avril, ils ne portent plus le masque, et ils peuvent recevoir de nouveau les visites dans leur appartement.

Le personnel est vacciné selon la volonté de chacun, et le protocole sanitaire est toujours maintenu.

Parcours de Pascale DÉJARDIN STEINMANN, responsable :

Ayant un doctorat de sciences, spécialisée en géologie, Pascale Déjardin Steinmann a quitté la recherche pour enseigner auprès de divers étudiants, de l'université à l'école maternelle.

Elle a ensuite enseigné auprès de personnes en situation de handicap à l'ADAPEI.

Puis elle a postulé en tant que responsable à la MARPA, et a été recrutée. Elle est en fonction depuis bientôt sept ans.

Nous la remercions pour le temps qu'elle nous a dédié pour ces échanges.



UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT

Les Entreprises de Travail Temporaire (ETT)

Que serait notre travail avec les jeunes dans leurs parcours d'insertion si nous n'évoquions pas la possibilité d'orienter certains vers les Entreprises de Travail Temporaire (ETT), nommées plus couramment agences intérimaires ?

Le Territoire Loue-Lison, et notamment la zone d'Ornans, est riche en entreprises et en offres. Le partenariat avec les agences intérimaires permet à certains de nos jeunes d'accéder à des contrats de plus ou moins longue durée selon leur profil.

Le travail temporaire, appelé également travail intérimaire ou intérim, est défini par une relation tripartite entre :

- Une entreprise de travail temporaire (ETT)
- Un employeur qui a besoin d'un travailleur (H/F) pour un ouvrage précis (appelé « mission »)
- Un travailleur (H/F), appelé intérimaire ou salarié(e) intérimaire

L'entreprise de travail temporaire est sollicitée aussi bien par les employeurs pour effectuer des recrutements rapidement, mais aussi par nos jeunes.. L'inscription auprès d'une agence de travail temporaire est possible à partir de 16 ans, toutefois, les agences privilégient souvent des jeunes majeurs.

Chaque partie trouve ses bénéfices :

- Pour un employeur : recruter une personne pour répondre à ses besoins : remplacement d'un(e) salarié(e), faire face à un accroissement de l'activité
- Pour les intérimaires : découvrir et se confronter à un domaine d'activité, effectuer diverses expériences et monter en compétences.

Il n'y a pas de qualification exigée pour tous les postes. La motivation et le savoir-être de l'intérimaire sont parfois les aptitudes les plus importantes à démontrer.

Un(e) salarié(e) qui a apporté satisfaction à un employeur sur une mission de courte durée, peut être ensuite rappelé pour une autre mission. La durée du contrat peut être temporaire, à durée déterminée, mais aussi à durée indéterminée (intérim, CDD, CDI).

Sur Ornans, deux agences intérimaires sont implantées : **Randstad et Temporis.**





UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT

Les Entreprises de Travail Temporaire (ETT)

Temporis :

L'agence Temporis d'Ornans a été créée en 2012. Il s'agit d'une agence généraliste, qui travaille avec des employeurs de différents secteurs : agroalimentaire, bâtiment, industrie, scierie, transports, commerce.

L'agence est rattachée au siège Temporis de Besançon (située au 25, Avenue Carnot). Celle-ci gère aussi le tertiaire.

Son territoire géographique d'intervention s'étend donc sur le Territoire de Loue-Lison (Ornans, Amancey, Quingey), mais aussi sur le Haut-Doubs (Valdahon, Pontarlier, Morteau, Maïche), et sur Gray..

Deux chargées de recrutement sont présentes à l'agence d'Ornans :

- Emilie Guy
- Chloé Vincent

Actualité : Depuis le mois de février 2021, l'agence Temporis a déménagé !

Auparavant située 13 rue Saint-Laurent, elle est désormais localisée au **32 rue Jacques Gervais** à Ornans !

*Vous êtes en recherche d'emploi,
ou vous recherchez un(e) salarié(e) ?
Venez les rencontrer
ou les solliciter de nouveau !*

Horaires :

L'agence Temporis est ouverte du lundi au vendredi, de 08H30 à 12H / et de 14H à 18H

Inscription :

Présentez-vous à l'agence, avec votre CV.

Contact :

Téléphone : 03.81.62.16.60

Adresse mail : agence.ornans@temporis.fr

Site internet : <https://www.temporis-franchise.fr/agences/temporis-interim-ornans>





UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT
**Les Entreprises de Travail
Temporaire (ETT)**

randstad, spécialiste de vos métiers.

L'équipe de l'agence randstad, présente sur Ornans depuis 1998, a une parfaite connaissance des entreprises du bassin ornais et propose chaque jour des emplois en CDI, CDD et intérim. Ces postes sont à pourvoir dans tous les secteurs d'activités.

Aurélie, chargée de recrutement et Joëlle, responsable d'agence, vous attendent afin de vous présenter toutes leurs offres d'emploi.

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



n'hésitez plus
et venez nous
rencontrer !

21, place Courbet
25290 Ornans
tél. : 03 81 57 19 98
ornans.001orn@randstad.fr

human forward.*

*l'humain, pour aller plus loin.

Différentes structures d'accueil sont présentes sur la commune d'Ornans. Un nouvel habitant sur Ornans ne sait pas toujours vers qui s'orienter en fonction des besoins.

Une structure dédiée entre autres à la transmission des informations est utile.

Ici, c'est l'Espace de Vie Sociale (EVS) qui assure cette mission.

L'EVS succède à un Centre Social dont l'activité a cessé en 2017 et est directement rattaché à la Ville d'Ornans. Comme les centres sociaux, les Espaces de Vie Sociale font l'objet d'un conventionnement avec la Caisse d'Allocation Familiale du Doubs. Un diagnostic a été effectué, en vue de mieux cibler les besoins de la population.

Laure ROUSSEL est chargée de mission enfance jeunesse en tant qu'agente territoriale, pour un peu plus d'un mi-temps par la Commune.

Un poste à temps plein vacant depuis le départ récent d'une salariée devrait prochainement être pourvu.

3 publics cibles : famille, enfance, jeunesse

3 missions principales pour l'EVS :

- Fédérer les acteurs locaux afin d'accompagner et animer leurs initiatives
- Coordonner, faire du lien entre les différentes structures, renforcer le partenariat, afin de mieux informer les habitants sur les dispositifs possibles,
- Animer en proposant des actions à mettre en place auprès des publics ciblés.

L'EVS développe ses interventions et détermine ses missions, qui peuvent évoluer, en s'appuyant sur les besoins repérés auprès des habitants, dans ces trois tranches d'âge.

Pour atteindre et aider ce public, des actions ont été créées, comme des groupes de travail avec divers partenaires, la participation au Forum des associations, la mise en place d'animation de quartier, l'aide à la formation des bénévoles, des présidents d'associations, etc.

La crise sanitaire et les confinements ont perturbé certaines actions, qui, il faut l'espérer pourront rapidement reprendre dans de bonnes conditions.

Pendant cette crise, l'EVS s'est adapté à la situation, en développant des actions de proximité et de solidarité :

soutien à la population, participation à l'aide alimentaire, portage de paniers pour les personnes les plus isolées.

Au-delà du public priorisé, l'EVS ne s'interdit pas d'intervenir au profit d'autres parties de la population, tels que les « seniors ».

Nous remercions Laure Roussel pour toutes ces informations.



Espace de Vie Sociale

Horaires d'ouverture temporaires

Lundi	08h00-11h30	13h45-17h00
Mardi	08h00-11h30	Fermé
Mercredi	08h00-12h00	Fermé
Jeudi	Fermé	13h45-17h00
Vendredi	Fermé	13h45-16h15

En cas d'absence tel :
07.57.07.00.86
evs@ornans.fr



Fondée en 1994 sur le territoire de la commune de Liesle, l'association « Tri » s'est assez vite déplacée sur Quingey et est désormais implantée dans la Zone Artisanale de la commune « la Blanchotte ».

Dès son origine, l'association s'est construite autour de deux axes : le développement durable et l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Il ne s'agit pas là d'objectifs distincts mais complémentaires et la grande majorité des activités déployées par l'association prend en compte ces deux enjeux

Dès 1997, pour favoriser l'insertion par l'emploi, l'association embauche ses premiers salariés dont une part sur des contrats aidés, dans un premier temps (contrats emploi solidarité par exemple) puis sur des contrats en insertion (CDD Insertion).

L'association Tri est ainsi un acteur important de l'insertion par l'activité économique du territoire.

Mais le militantisme associatif des adhérents, des bénévoles (plus de 60) continue à s'exercer, tant dans les instances (Conseil d'Administration) que dans les activités (renfort à l'occasion des grandes ventes par exemple).

Par ailleurs, les postes occupés dans les différentes activités ne le sont pas tous par des salariés en insertion y compris en production, ce qui permet de mixer les équipes mais aussi d'assurer une production régulière.

Chez Tri exercent donc environ 45 salariés permanents (encadrement, administration et production), renforcés ponctuellement chaque année par une dizaine de personnes à contrat à durée déterminée saisonniers, et des salariés en insertion qui occupent les 55 postes proposés actuellement.

Au quotidien l'action s'organise autour de trois pôles d'activité :

- la blanchisserie
- la ressourcerie
- la préservation et l'éducation à l'environnement

La blanchisserie

Une équipe de 15 à 20 personnes traite au quotidien une tonne de linge au travers des prestations de dépôt-pressing et de lavage repassage.

Les clients de la blanchisserie sont des particuliers, des gîtes, des hôtels ou des établissements publics et des collectivités tels que l'établissement de Santé de Quingey, les Thermes de Salins-les-Bains.

La prestation, pour être qualitative, implique l'application par tous les salariés de procédures collectives et individuelles très strictes en termes d'hygiène. Les locaux sont adaptés pour éviter toute contamination entre le linge à traiter et le linge propre prêt à être repassé, plié, emballé.

Si l'activité de blanchisserie est bien évidemment nécessaire elle pourrait apparaître contradictoire avec l'un des deux buts de l'association à savoir le développement durable. Mais cet objectif choisi et assumé favorise la recherche volontaire et permanente de solutions pour limiter l'impact environnemental telles que l'installation de panneaux solaires, le contrôle strict des quantités de produits utilisées, etc.

Actuellement c'est une alternative aux emballages plastiques des vêtements propres qui est recherchée.

Cette activité, au-delà de permettre aux personnes sur des postes d'insertion de restaurer leur confiance en leur capacité à occuper un emploi, procure aussi une compétence forte, transférable, en matière d'hygiène, de sécurité, de normes et de conscience environnementale qui leur sera utile pour leur recherche d'emploi à venir.



La ressourcerie

25 personnes environ participent à cette activité et se répartissent dans des équipes dédiées à la collecte, au tri, à la valorisation, à la vente de ce qui peut être réemployable (meubles, jouets, vêtements) et recyclables (métaux, carton). La collecte se fait chez les particuliers, les professionnels mais aussi en porte-à-porte (encombrants, objets) par le biais d'apports volontaires.

C'est aussi dans ce cadre qu'intervient « HOP et NET », structure dédiée au vidage et au nettoyage de biens immobiliers en vue de la vente ou de la location, née d'un partenariat entre Tri et Intermed', Tri assurant la partie vidage.

Les produits collectés réemployables sont valorisés et revendus par l'association lors de la vente hebdomadaire du mercredi ou lors des grandes ventes épisodiques à l'organisation desquelles participent aussi de nombreux bénévoles de l'association.

La nature de l'activité permet de répondre aux deux objectifs de l'association et de proposer de nombreux postes d'insertion aux personnes les plus en difficulté dont des jeunes.

C'est aussi dans ce cadre que de nombreux jeunes, dans la zone de Quingey, effectuent les 15 heures de bénévolat que demande la région de Bourgogne Franche-Comté en contrepartie de son aide de 500 € pour le financement du permis B.

La préservation, l'éducation à l'environnement

Tri environnement est composé du pôle « déchetterie », du pôle « environnement », du pôle « gestion des espaces naturels ».

L'activité du pôle déchetterie résulte d'une convention de prestation et vise à assurer le gardiennage de plusieurs déchetteries.

En saison, une dizaine de contrats à durée déterminée viennent renforcer l'équipe qui varie ainsi de 20 à 30 personnes selon la période.

Les postes d'agent d'accueil en déchetterie et de ressourcier nécessitent une formation adaptée et spécifique dispensée en interne

Les pôles « environnement » et « gestion des espaces naturels » sont les seuls à ne pas proposer de postes en insertion mais répondent bien à l'objectif de développement durable.

Le pôle environnement vise à sensibiliser les jeunes et les adultes.

Il peut proposer :

- des animations scolaires au péri-scolaires,
- des formations adultes,
- des manifestations
- des visites guidées en lien avec les espaces naturels sensibles gérés par l'association et qui présentent un intérêt floristique et faunistique.

Une petite équipe, dont une bergère, a quant à elle la gestion écologique de ces espaces naturels " La Côte de Moini " à Quingey et la pelouse sèche du "Châtelard " à Lombard.

Un troupeau d'une soixantaine de chèvres « Massif Central », race à petits effectifs, participe à cette gestion.

Mais au-delà de toutes ces activités, Tri c'est aussi de nombreuses initiatives ou projets novateurs visant bien sûr à répondre aux besoins des salariés en insertion mais aussi largement ouverts au public accompagné par d'autres partenaires ou à la population.

Nous pouvons évoquer la préparation au permis B en soutien à « Agir Mobilité », des réflexions parfois très avancées pour proposer et animer des ateliers autour de l'informatique, du numérique, pour des actions de préparation à l'entrée en chantier ou entreprise d'insertion, autour de la médiation animale.

Son ancienneté et sa présence permanente sur le territoire confère à Tri un rôle majeur dans l'animation des partenaires du territoire, ce dont nous, Mission Locale pouvons bénéficier en ce qui concerne la thématique de l'insertion sociale et professionnelle.

Tri, c'est aussi une inscription dans de nombreux réseaux locaux, régionaux ou nationaux tels que :

- ARAR : Association Régionale des Acteurs du Réemploi
- GRAINES : réseau régional d'éducation à l'environnement
- Collectif Textiles Franc Comtois
- Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif Central

Et en ce qui concerne plus particulièrement l'insertion par l'activité économique :

- La FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS)
- Le PRI : Pôle Ressources Insertion (ex PRADIE)

Nous terminons en réaffirmant, pour nous Mission Locale, l'intérêt majeur de disposer d'une telle structure sur le territoire Loue Lison, mais aussi en soulignant la qualité de notre collaboration avec nos référents principaux que sont Elise BERTHOD, accompagnatrice sociale, et Jérôme PINA, conseiller en insertion professionnelle, que nous remercions ici pour le temps qu'ils nous ont tous deux consacré.





France services

Liberté
Égalité
Fraternité



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE		SANTÉ
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	
JUSTICE	BUDGET	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle emploi, la caisse de retraites, les impôts, la Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Tous les mois de nouvelles France Services ouvrent leurs portes. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître les heures d'ouverture de celle la plus proche de chez vous, ou consultez la carte des Frances Services :

<https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/france-services>

France services : le service public au cœur des territoires.

🏠 QUINGEY



France services

HORAIRE D'OUVERTURE		
France Services Loue Lison 4 lot. Rives de la Loue 25440 Quingey Tél. 03 70 88 50 10 franceservices.quingey@gmail.com		

Accueil sur RDV

LUNDI	MARDI	MERCREDI
Matin 08:45 - 12:45 A.midi 13:30 - 17:30	Matin 08:45 - 12:45 Fermé	Matin 08:45 - 12:45 A.midi 13:30 - 17:30
JEUDI	VENDREDI	1 SAMEDI sur 2
Matin 08:45 - 12:45 A.midi 13:30 - 17:30	Matin 08:45 - 12:45 A.midi 13:30 - 16:30	Matin 10:00 - 12:00 Fermé



🏠 AMANCEY

📍 13 Rue du Four
25330 AMANCEY

☎ 03 81 86 79 80

@ contact@msap-amancey.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9:00 - 12:15 / 14:00 - 18:00

Mardi : 9:00 - 12:15 / 14:00 - 18:00

Mercredi : 9:00 - 12:15 / 14:00 - 18:00

Jeudi : 9:00 - 12:15 / 14:00 - 18:00

Vendredi : 9:00 - 12:15 / 14:00 - 18:00

Samedi : 9:00 - 12:00

🏠 ORNANS

: Ouverture prévisionnelle 09/21



Charge d'information - communication

1) Qui es-tu ?

Je m'appelle David Genisset, j'ai 44 ans, et je suis originaire de Champagnole. Je suis titulaire d'un DUT Information Communication option documentation en entreprise. Je suis issu d'un cursus professionnel ayant obtenu auparavant un CAP, un BEP et un Bac Pro dans une filière administrative de 1990 à 2000.

2) Quand es-tu arrivé à la Mission Locale et sur quel poste ?

À la fin de mes études j'ai envisagé de passer le concours de bibliothécaire mais, dans le cadre des emplois jeunes, j'ai eu l'opportunité d'être embauché en avril 2000 à la Mission Locale, en tant que chargé d'information et communication et j'y suis resté !

3) Quels sont tes grands moments à la Mission Locale ?

Je ne m'attarderai pas sur les épisodes personnels ou collectifs négatifs. Je retiendrai surtout :

- La mise en place d'un projet de cyberspace en 2002, sa mise en œuvre en 2003 et les très nombreuses années qui j'y ai passées en tant qu'animateur. J'ai toujours apprécié le contact avec les jeunes.
- La Préparation et la participation aux événements ou campagnes organisés ou coorganisés par la Mission Locale : campagnes apprentissages, salon alternance, forums avec le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse), les rencontres emplois,...

4) Quelles sont tes fonctions actuelles ?

- La documentation : veille sur les actualités et mise à jour de la documentation interne
- La création de supports de communication : affiches, flyers
- La participation à de l'événementiel : salons, rencontre avec des employeurs

5) Peux-tu présenter tes fonctions au fil de l'évolution de la Mission Locale ?

Je suis chargé, en équipe ou seul de la communication, de la documentation et de l'animation du cyberspace jusqu'en 2017 avec notamment la création de notre page Facebook en 2009. J'ai dû suivre et m'adapter aux rapides mutations en matière d'informatique, de numérique, de réseaux sociaux de cette période et cela a été très motivant pour moi.

En 2017, suite à une nouvelle organisation de la structure, j'ai dû faire le choix entre continuer le cyberspace ou poursuivre la partie communication dans la mesure où il n'était plus possible de faire les deux. Je le regrette, mais l'ensemble était devenu trop lourd.

Actuellement, je suis en charge de la communication interne et suis associé à la communication extérieure (création de plaquettes, de flyers ...)

6) Quels liens as-tu avec les conseillers ? Les autres membres de l'équipe ?

J'ai des contacts réguliers avec les conseillers, la direction, l'accueil, toute l'équipe en somme.

À partir d'une veille documentaire, j'élabore une revue de presse, je communique les offres d'emploi à l'équipe, mais aussi aux parrains et marraines, je mets à jour notre porte-documents qui est un espace de ressources interne, j'élabore des supports de communication.

Je mets aussi en forme des rapports d'activité à destination des administrateurs de notre association, de nos financeurs, de nos partenaires notamment en période d'Assemblée Générale ou lors d'événements.

7) As-tu été impacté par rapport à la crise sanitaire ?

Mes fonctions n'ont pas été impactées, mais j'ai dû m'adapter.

En Mars 2020 apparaît le 1^{er} confinement suite à la crise sanitaire. Comme toute l'équipe, j'ai été en télétravail. Il m'a fallu élaborer des tutoriels pour permettre aux membres de l'équipe la mise en place ou la participation à des réunions à distance, depuis leur domicile. L'activité veille s'est également accrue pour pouvoir informer l'équipe sur les actualités quotidiennes et l'activité de nos partenaires.

8) Que fais-tu en dehors de ton temps de travail ?

Je lis des ouvrages historiques, des livres traitant des questions d'actualité, notamment en rapport avec les évolutions informatiques et les nouvelles technologies ou encore l'astronomie. Je m'intéresse aussi à la littérature traitant de paranormal et d'ésotérisme.

J'apprécie tout particulièrement flâner dans les librairies et me tenir informé des ouvrages qui viennent de sortir.

Je regarde aussi régulièrement des « live » sur Internet, en rapport avec l'actualité, la politique.

9) Qu'est-ce qui te manque le plus actuellement ?

Dans cette période de crise sanitaire le contact humain !

En conclusion, je dirais que j'ai vraiment apprécié les 13 années consacrées à animer le Cyberspace. Je reste très enthousiaste, après 20 ans de présence, à travailler à la Mission Locale. L'information-communication est une activité passionnante.

Nous le remercions pour ces échanges.



INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE de Loue Lison en 2020

Notre intervention sur le Territoire de Loue-Lison

La Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon, dont le siège se situe 10 C Rue Midol, intervient dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Besançon, et hors Besançon sur le secteur de Saint-Vit ainsi que dans le milieu rural sur le Territoire Doubs-Baumois, et le Territoire Loue-Lison.

Dans un élan assez ambitieux, nous avons souhaité consacrer un numéro à notre intervention sur le Territoire Loue-Lison.



Pour ce faire, nous allons présenter ou rappeler, nos permanences sur cette zone géographique.

Auparavant, petit rappel historique pour mieux comprendre notre intervention sur ce territoire. Dès les années 1980 sont créées à Besançon une Mission Locale et à Ornans et Baume les Dames des PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation).

En 2011, ces structures fusionnent au sein de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon

En 2017, s'est créée, par regroupement, la Communauté de Communes Loue-Lison, dont le nom est un rappel aux rivières (La Loue et Le Lison) qui ruissellent autour des principaux territoires de la Communauté. Sur ce territoire, la Mission Locale est présente à travers son antenne d'Ornans, ouverte toute la semaine, et ses permanences tenues à Amancey et Quingey. Deux conseillers, Héloïse BON et Pascal FRELIN, sont présents à Ornans, et animent les deux permanences.

Antenne Ornans :

Tous les jours sauf le mardi, et le jeudi matin - 08h30-12H00 / 13H30-17H00
Maison des Services - 1^{er} étage - 1, rue Saint-Laurent - 25 290 ORNANS
Standard : **03.81.62.16.90**.
Héloïse BON - Pascal FRELIN (Lundi et Mercredi)

Permanence Quingey :

Tous les jeudis - 08H30-12H00 / 13H30-17H00
Mairie, deuxième étage - Salle Mandela - 1, Place d'Armes - 25 440 QUINGEY
Pascal FRELIN

Permanence Amancey :

Tous les jeudis matin de 08H30 à 12H00
Maison France services - 13, Rue du Four - 25 330 AMANCEY
Héloïse BON

Héloïse BON

03.81.85.85.69

heloise.bon@milobfc.fr

Pascal FRELIN

03.81.85.85.79

pascal.frelin@milobfc.fr

INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE de Loue Lison en 2020

65
Primos

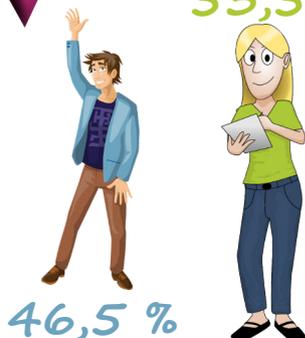
50.8 %



49.2%

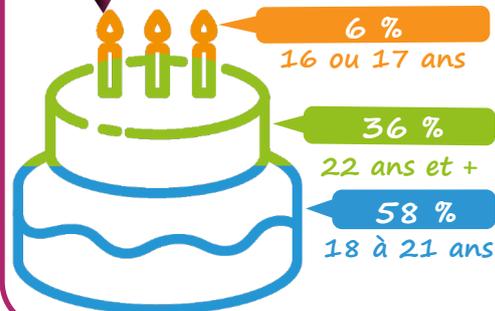
156
Accompagnés

53,5%



46,5 %

Ages



NIVEAUX DE FORMATION

52,8 % niveau
Infra bac



6,3 %

Des jeunes ont
au moins
un enfant à charge



39,43 %

des jeunes
ont signé un
contrat
de travail



MOBILITÉ

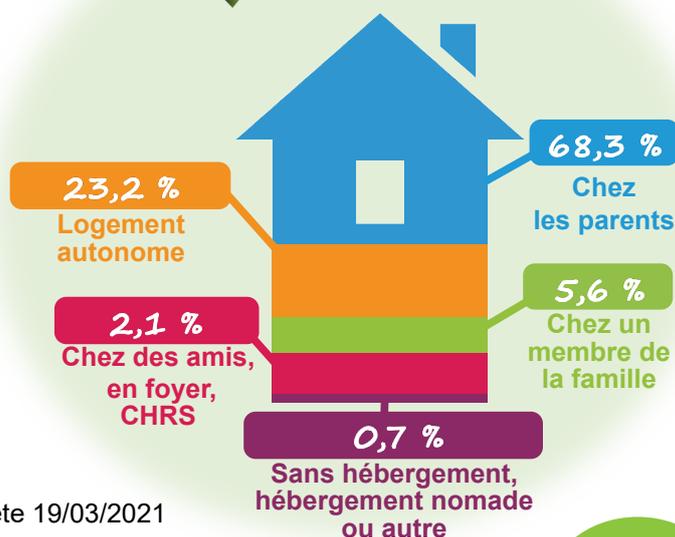


44,4 % des jeunes sont
titulaires du permis B



37,3 % des jeunes
possèdent une automobile

HÉBERGEMENT



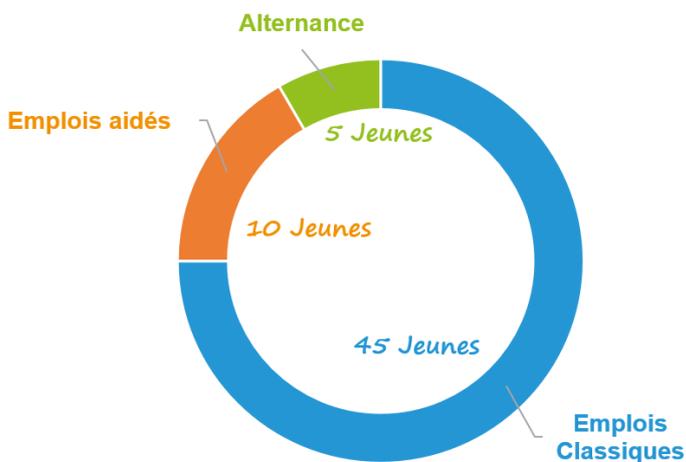
Sources : I-Milo Requête 19/03/2021

ACCÈS À L'EMPLOI EN 2020

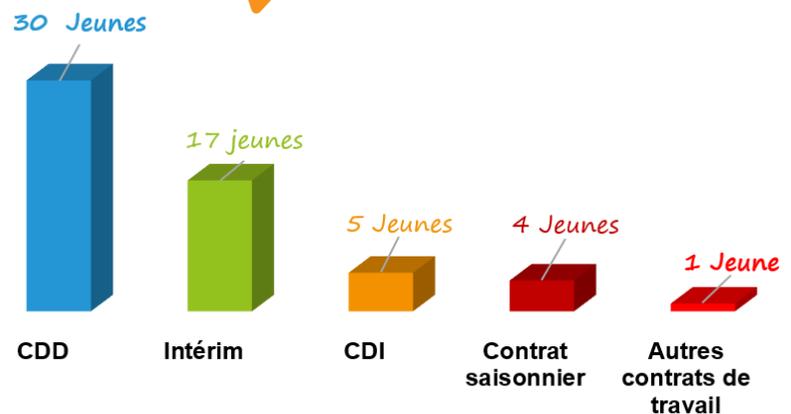
56
Jeunes

39,43 % des jeunes accompagnés
ont accédé à un emploi

CONTRATS SIGNÉS*



EMPLOIS CLASSIQUES NATURE DES CONTRATS*



*1 jeune peut signer différents contrats dans l'année

ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS

CEP : 33 Jeunes

PACEA : 37 Jeunes

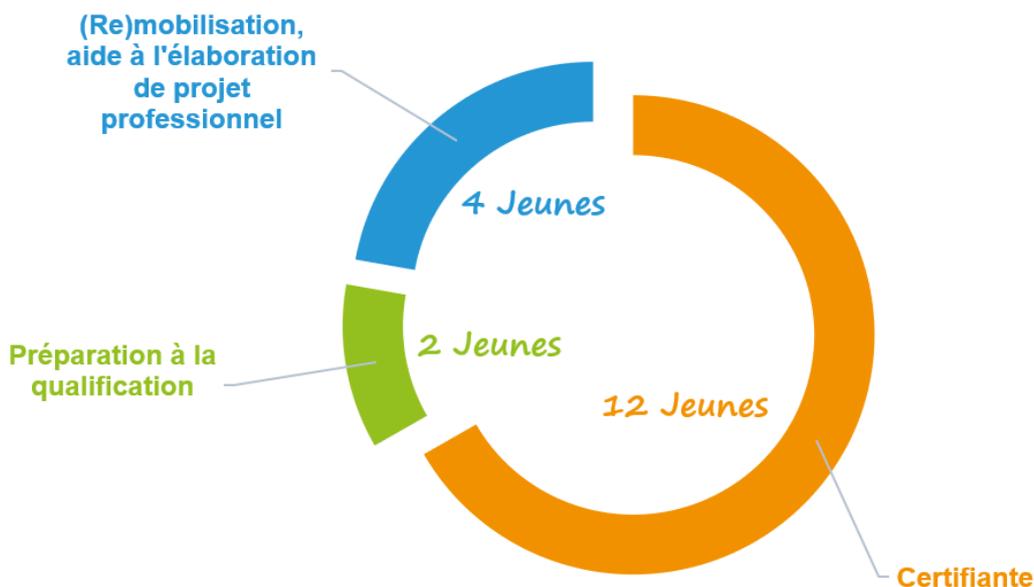
PEC : 4 Jeunes

Garantie Jeunes : 6 Jeunes

Parrainage : 1 Jeune

PPAE : 18 Jeunes

38,73 %
des jeunes
accompagnés
ont accédé à
un dispositif



Immersion en entreprise réalisées par les jeunes reçus en entretien individuel

L'immersion

Type d'immersion	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
PMSMP	11	100 %	8

Le volontariat

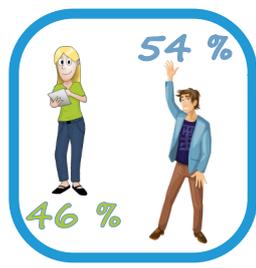
	Nombre de contrats de volontariat signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Service civique	4	80 %	4
Autres types de mission	1	20 %	1
Ensemble	5	100 %	5

*Nombre de jeunes concernés: Un jeune pouvant bénéficier de plusieurs entrées en situation sur la période, le nombre de jeunes concernés ne se cumule pas.

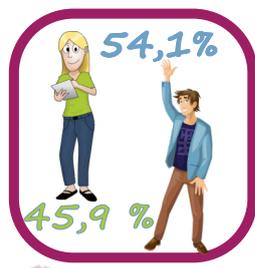


FOCUS SUR La Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon

En 2020



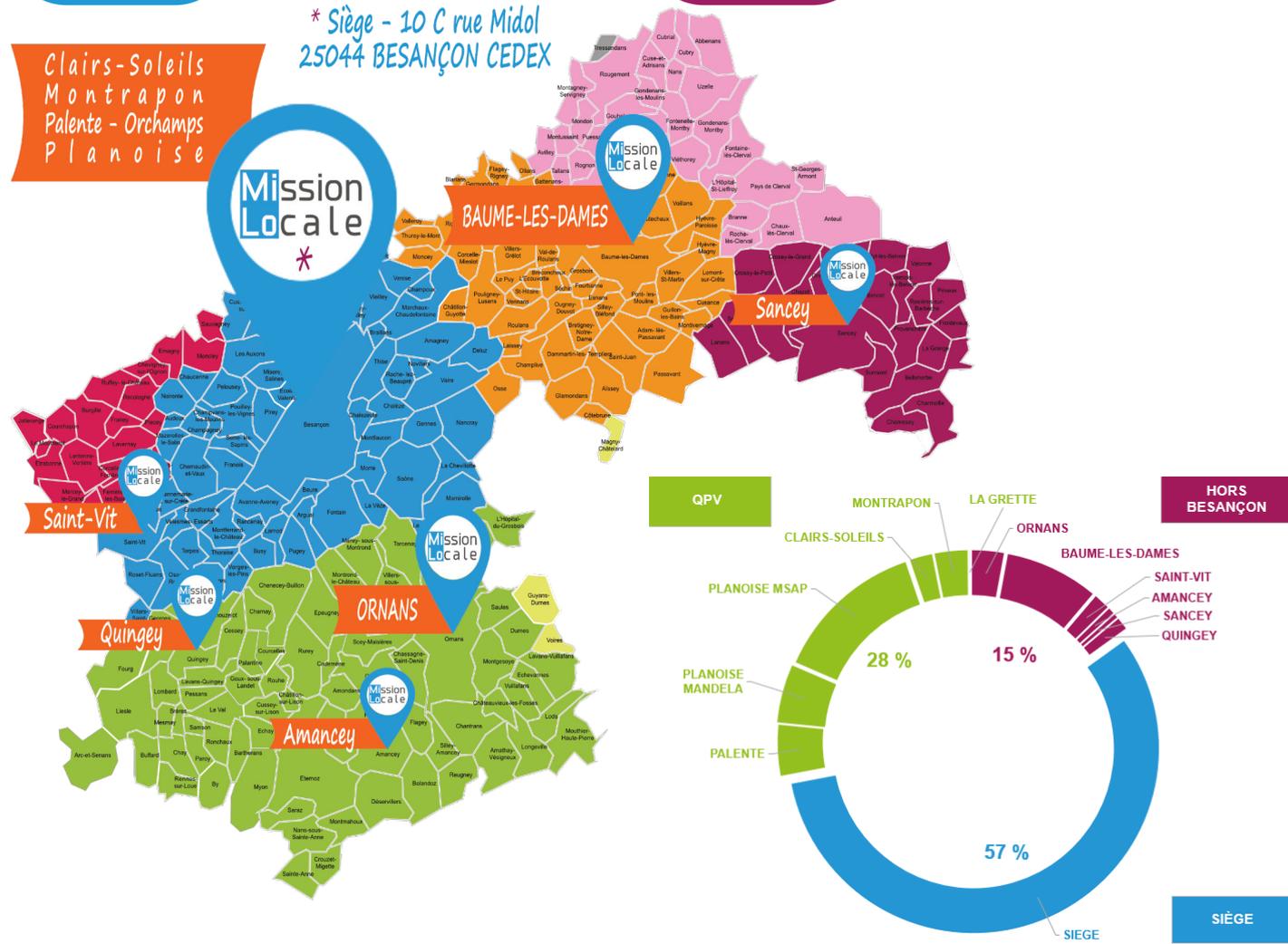
1 518 jeunes reçus pour la première fois



3 280 jeunes accompagnés

* Siège - 10 C rue Midol
25044 BESANÇON CEDEX

Clairs-Soleils
Montrapon
Palente - Orchamps
Planoise



965 Jeunes en emploi



12 549 Entretiens individuels



189 Jeunes entrés en Garantie jeunes



472 Jeunes ont bénéficié d'une formation



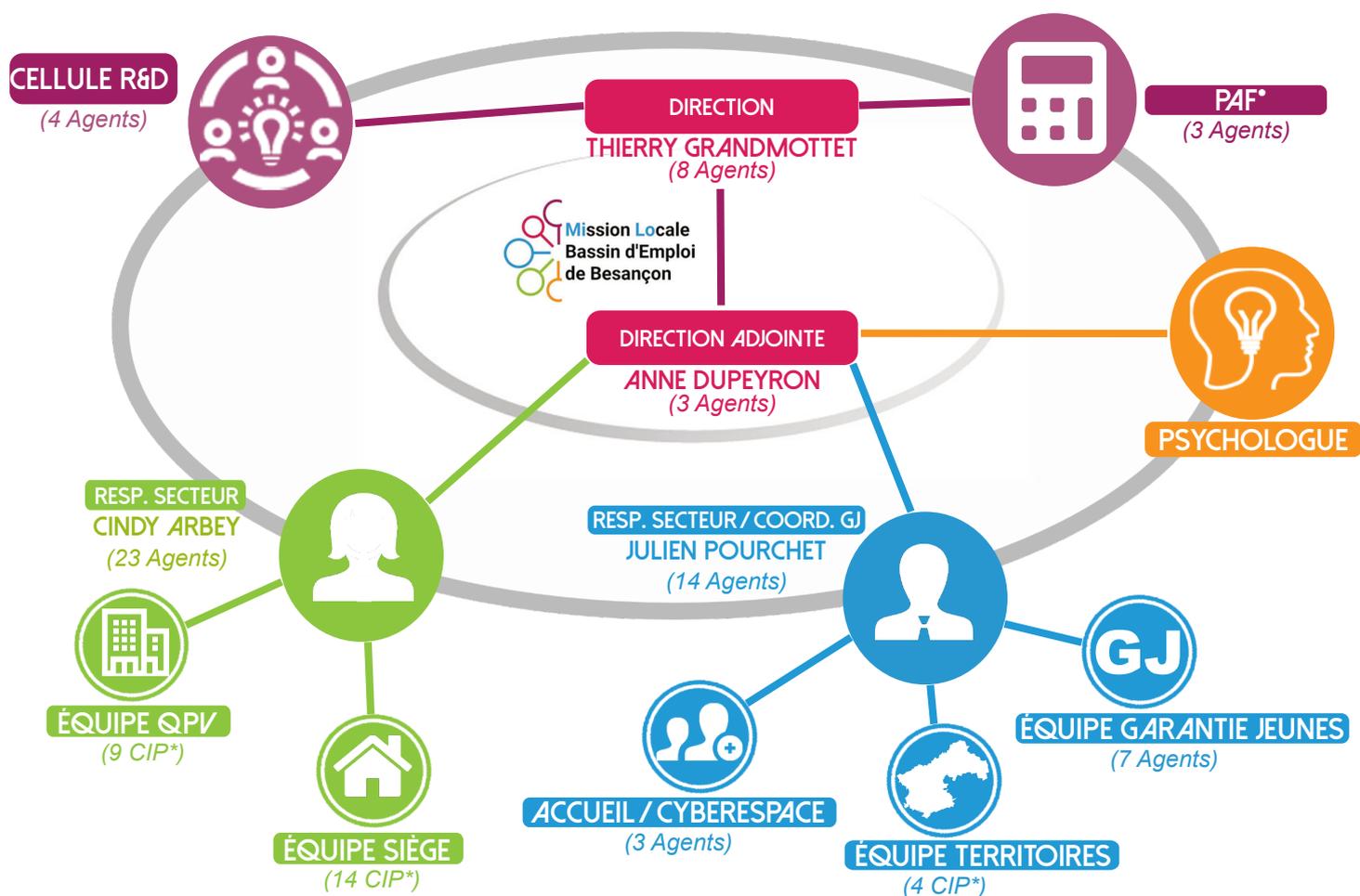
1 357 Jeunes entrés dans un dispositif



312 Acteurs économiques en contact

ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE BESANÇON

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2021



*CIP = Conseiller en Insertion Professionnelle

*PAF = Pôle Administratif et Financier

www.missionlocale-besancon.fr

